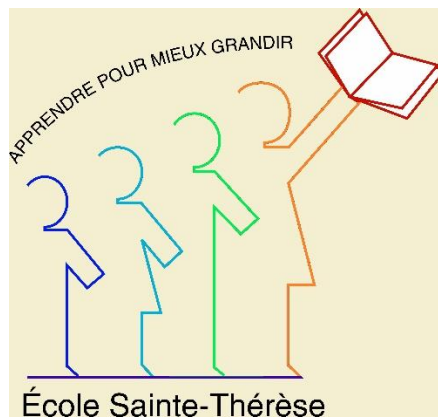


Projet éducatif

Ste-Thérèse



(2018-2022)



Adopté par le conseil d'établissement à la séance du mercredi 12 juin 2019

Résolution no : CE-18/19-63

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- *présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :*
 - *la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;*
 - *les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;*
 - *les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;*
 - *les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;*
 - *la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;*
- *respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;*
- *harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;*
- *respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);*
- *assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).*

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les

orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'élaboration du projet éducatif de notre école a été faite avec la collaboration de notre comité de pilotage constitué d'une enseignante de 4^e année, d'une enseignante en anglais (spécialiste), d'une orthopédagogue. Les membres du Conseil d'établissement ont été invités et informés de chacune des étapes de l'élaboration de notre projet (LIP, article 74).

Voici le calendrier de mise en place du projet éducatif à l'école Ste-Thérèse :

Date	Intention
12 septembre 2018	Présentation du PEVR en séance publique et invitation à participer au comité de pilotage de l'élaboration du projet éducatif.
2 octobre 2018	Rencontre du personnel - invitation à participer au comité de pilotage de l'élaboration du projet éducatif.
10 octobre 2018	Rencontre du conseil d'établissement - invitation à participer au comité de pilotage de l'élaboration du projet éducatif.
19 octobre 2018	Première rencontre du comité de pilotage.
9 novembre 2018	Deuxième rencontre du comité de pilotage.
14 novembre 2018	Suivi du comité à la rencontre du personnel de l'école.
27 novembre 2018	Suivi du comité au Conseil d'établissement de l'école.
29 novembre 2018	Troisième rencontre du comité de pilotage (élaboration des sondages destinés aux parents, au personnel et aux élèves).
3 décembre 2018	Participation à la rencontre COPS à la Commission scolaire.
11 décembre 2018	Suivi du comité à la rencontre du personnel de l'école.
8 janvier 2019	Suivi du comité au Conseil d'établissement de l'école.
9 janvier 2019	Participation à la rencontre COPS à la Commission scolaire.
28 janvier 2019	Rencontre avec le personnel de l'école et avec des parents de l'OPP pour déterminer les valeurs propres à l'école.
30 janvier 2019	Participation à la rencontre COPS à la Commission scolaire (Castel de Granby).
6 février 2019	Suivi du comité à la rencontre du personnel de l'école.
12 février 2019	Suivi du comité au Conseil d'établissement de l'école.
15 février 2019	Quatrième rencontre du comité de pilotage.
22 février 2019	Cinquième rencontre du comité de pilotage.
22 février 2019	Transmission du sondage destiné aux parents.
26 février 2019	Transmission du sondage au personnel de l'école.
27 février 2019	Début de la tournée de classe par la direction – sondage aux élèves.
11 mars 2019	Sixième rencontre du comité de pilotage.
19 mars 2019	Suivi du comité au Conseil d'établissement de l'école.

27 mars 2019	Participation à la rencontre COPS à la Commission scolaire (Castel de Granby).
29 mars 2019	Septième rencontre du comité de pilotage

Les nombreuses rencontres ont été constructives et nous ont permis de dégager les enjeux, orientations, objectifs et besoins qui se retrouvent dans notre projet éducatif.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Dès le début de l'année scolaire, le projet éducatif a été au cœur des priorités de la direction de l'école. Au mois de septembre 2018, une présentation a été faite aux membres du conseil d'établissement et au personnel de l'école à l'aide d'un tableau qui comprenait les cibles du ministère de l'Éducation jusqu'en 2022 et les orientations retenues par le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. La direction a également fait un bilan de la dernière convention de gestion et du projet éducatif de l'école.

Tel que mentionné précédemment, un comité de pilotage a alors été mis en place. Il a établi un échéancier et déterminé une série de questions pour les sondages qui ont eu lieu au mois de février 2019. Ajouté à la consultation PEVR (sondage 2018), nous avons alors été en mesure de dégager les zones de fragilité du milieu et de déterminer les orientations et objectifs de notre prochain projet éducatif.

En avril 2018, la Commission scolaire avait donné une première chance aux parents et aux membres de la communauté de se prononcer sur les enjeux de l'école par le biais d'un sondage pour la mise en place du PEVR. Malheureusement, seulement 34 parents et 6 employés avaient répondu à cette première consultation.

Nous avons donc lancé un nouveau sondage en février 2019 pour obtenir une lecture plus juste de notre milieu et d'obtenir l'avis des élèves, de leurs parents et des membres de notre personnel. Nous avons obtenu un meilleur taux de participation lors de cet exercice. Cette fois-ci, 66 parents, 11 membres du personnel et 244 élèves ont répondu à nos enquêtes.

La collecte de diverses données en vue de l'étape d'analyse du contexte de notre milieu s'est donc effectuée en plusieurs phases. Nous avons, en tout premier lieu, tenu compte des différentes consultations qui ont été faites par la CSVDC en 2017 et 2018 :

Février 2017 – Sondage sur la satisfaction des parents et élèves au regard des services offerts

Février 2018 – Rencontres de consultation auprès de divers groupes d'acteurs internes pour la validation des objectifs CSVDC et l'identification de moyens à privilégier (PEVR).

Avril 2018 – Sondage auprès des parents, élèves et employés visant la validation des objectifs et la priorisation des moyens proposés par la CSVDC (PEVR).

Février 2019- Sondage auprès des parents, élèves et employés visant à connaître leurs avis sur notre milieu et nous aider à orienter nos choix en matière d'objectifs et de moyens

Voici donc un tableau résumé des différentes consultations faites depuis 2017 :

<i>PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE</i>	<i>Sondage 2017</i>	<i>Rencontres de consultation</i>	<i>Sondage 2018</i>	<i>Février 2019</i>
<i>Personnes devant obligatoirement être consultées</i>				
<i>Les élèves</i>	✓		✓	✓
<i>Les parents</i>	✓		✓	✓
<i>Le personnel enseignant</i>			✓	✓
<i>Les autres membres du personnel</i> - <i>Personnel administratif, technique et manuel</i> - <i>Professionnels</i> - <i>Responsable des services de garde</i> - <i>Directions d'établissement</i> - <i>Personnel passe-partout</i>		✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓	
<i>Les représentants de la communauté</i> - <i>Maire / préfet</i> - <i>Etc.</i>			✓	
<i>Les représentants de la CS (Votre DGA)</i>				✓
<i>Le conseil d'établissement</i>			✓	✓
<i>Le comité de parents</i>		✓		

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

PORTRAIT DE L'ÉDUCATION DU MILIEU ENVIRONNANT

L'école Ste-Thérèse est située en milieu urbain dans la municipalité de Cowansville en Montérégie. Il s'agit de la plus importante ville de la région Brome-Missisquoi. La municipalité compte plus de 13 670 habitants. Cette ville a un pôle économique et industriel en plus d'offrir tous les services d'un grand centre urbain (hôpital, écoles, parcs, etc.).

L'école Ste-Thérèse se situe donc dans une ville qui offre des activités culturelles (bibliothèque, salles de spectacle) et sportives (aréna, piscine extérieure et intérieure).

En 2018-2019, notre école compte 313 élèves répartis de la façon suivante :

Niveau	Nbr d'élèves
Maternelle 5 ans	43
1 ^{re} année	42
2 ^e année	42
3 ^e année	43
4 ^e année	39
5 ^e année	38
6 ^e année	37
DGA	13
Indigo	8
Accueil	8

Le nouvel indice de milieu socio-économique (IMSE) de notre milieu correspond à 8.

BILAN DES ACTIONS PORTEUSES DU MILIEU : LES FORCES

L'école maintient des liens étroits avec la communauté. Le partenariat avec la municipalité et les divers organismes sont riches et porteurs de magnifiques projets pour l'école. Les parents sont nombreux à accompagner les groupes classes dans les activités sportives et culturelles et à s'impliquer dans des activités éducatives (activité d'aide à la lecture).

L'équipe école est une force réelle pour le milieu. Elle s'implique dans les comités et accorde une grande valeur à la réussite des jeunes.

Nous constatons une grande participation des parents pour les rencontres avec les enseignantes, telles les rencontres de début d'année et les rencontres de remises de bulletins.

Le personnel enseignant et le personnel de soutien collaborent de façon remarquable. Tous ont le souhait et le souci d'améliorer et d'arrimer leurs interventions de type comportementales et éducatives.

PORTRAIT DES RÉSULTATS ET DES ZONES DE VULNÉRABILITÉ

La première zone de vulnérabilité se situe au niveau de l'écart entre les résultats des filles et des garçons. Une analyse des résultats des 5 dernières années, au bilan de juin, démontre que les filles performant nettement mieux que les garçons en lecture et en écriture. Par contre, en mathématiques, nous assistons au contraire. Les garçons réussissent mieux que les filles. Toutefois, l'écart mesuré est moins important en mathématique qu'en langue maternelle.

Une deuxième zone de fragilité a été mise en lumière par une enquête effectuée en 2012 auprès des élèves de la maternelle de notre école. Elle révèle que plus de 21 % de nos jeunes se présentent à l'école avec des vulnérabilités développementales (physique, sociale, affective, langagière et cognitive), excluant les EHDA. De ce nombre, le 2/3 sont des garçons.

Une troisième zone de fragilité se situe au niveau des comportements violents et des incidents conflictuels. L'an dernier, la plupart des billets de communication émis ont été remis à des garçons. Cette année, cette tendance se perpétue.

Finalement, notre milieu doit composer avec une clientèle hétérogène, issue de milieux sociaux économiques différents. Cette vulnérabilité a un effet sur le sens de l'implication et la perception du rôle de l'école.

PRINCIPAUX ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU MILIEU

L'école Ste-Thérèse a les enjeux suivants : améliorer la compétence en écriture, en lecture et en mathématiques et s'assurer du bien-être des élèves.

BESOINS DES ÉLÈVES DANS L'ÉCOLE

Les garçons ont besoin de modélisation au niveau des comportements non violents (gestion des émotions, crises, etc.) et surtout de se faire proposer des activités qui les aideront à canaliser leur besoin de bouger et ainsi agir positivement avec leurs pairs, dans un but commun.

Pour les filles, les besoins se situent plus au niveau de la gestion des émotions. Par ce fait, il faut améliorer le sentiment de sécurité des enfants et changer leur perception face aux interventions effectuées par les intervenants de l'école.

Pour répondre aux besoins académiques de nos jeunes, plusieurs pistes de réflexion porteront sur les points suivants :

- Des interventions préventives, rapides et continues.
- Des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité.
- Un environnement sain et sécuritaire, stimulant et créatif.
- Des ressources en quantité suffisante et des infrastructures de qualité.
- Un engagement parental soutenu.
- Un appui concerté de la communauté.

Des moyens répondants à ces besoins seront à élaborer en 2019-2020

RETOUR SUR LES SONDAGES - BILAN DES RÉSULTATS

SONDAGE DES ÉLÈVES

- Développer l'intérêt pour la lecture, en particulier chez les garçons.
- Encourager et inciter les jeunes à lire à la maison tout au long de leur parcours au primaire. La participation et l'engagement des parents sont nécessaires à la mise en place de cette routine quotidienne.
- Utiliser et offrir des outils de manipulation ou des médiums, tel Netmath, pour aider les jeunes à améliorer leurs compétences en mathématiques.
- Offrir davantage d'activités de masse aux élèves (Noël, Halloween, etc.)
- Maintenir le nombre de sorties culturelles et artistiques par année aux élèves et augmenter les occasions de faire des sorties sportives.
- Bonifier le choix et le nombre d'activités pour bouger sur la cour lors des récréations et sur l'heure du dîner.
- Proposer aux élèves des moments (ou des occasions) où ils peuvent développer leurs intérêts ou mettre en lumière leurs talents et passions.
- Augmenter le sentiment de sécurité des enfants, en particulier sur la cour de l'école.
- Changer nos méthodes ou notre suivi des situations afin de changer la perception des enfants sur l'efficacité des interventions des adultes lorsqu'un élève est impliqué dans un conflit.

SONDAGE DES PARENTS

Le sondage destiné aux parents a permis de dégager les orientations suivantes :

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur la réussite des enfants en lecture.

- Organiser plus fréquemment des activités de lecture (ex. : lecture en liberté, lecture en classe par un parent, ateliers des bibliothécaires, etc.).
- Cibler rapidement les élèves en difficultés en début de parcours et leur accorder la priorité en matière d'aide et de suivi par les professionnels.
- Offrir un choix de lecture à l'élève en fonction de ses intérêts (autant à la maison qu'à l'école).

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur la réussite des enfants en mathématiques.

- Varier davantage les méthodes d'enseignement en classe.
- L'école doit parfois utiliser l'apprentissage par le jeu.
- Utiliser des stratégies d'apprentissage qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur l'environnement et le sentiment de sécurité des jeunes.

- Augmenter les occasions de parrainage et d'échange entre les niveaux et/ou les classes.
- Mettre l'accent sur le développement des habiletés sociales dès la maternelle.
- Offrir des activités rassembleuses qui aident à développer le sentiment d'appartenance des élèves.

Les points qui peuvent avoir effet sur l'activité physique et faire la promotion des saines habitudes de vie.

- Promouvoir l'activité physique à l'extérieur.
- Offrir davantage d'activités physiques structurées et encadrées.
- Il faut offrir au moins 60 min d'activité physique par jour.

Questions générales

- Les parents observent que leur enfant fait entre 0 et 45 minutes par jour de devoir.
- 33% des parents ont parfois de la difficulté à aider leur enfant avec les devoirs.
- Les parents mentionnent que le code de vie est clair et qu'il est respecté par les enfants (plus de 90%)
- 93% des parents sentent leur enfant heureux à Ste-Thérèse
- On aimerait une offre alimentaire de 5 jours (40%)
- 65% des parents trouvent les installations physiques adéquates. Les endroits qui doivent être améliorés : cafétéria, cour de l'école, classes et le gymnase.
- Les 3 valeurs importantes pour une majorité de parents sont : le dépassement de soi, le respect et l'estime de soi.

Les parents aimeraient obtenir des formations afin de mieux aider leur enfant. Ils souhaitent une formation par un orthopédagogue sur l'aide au devoir, une formation sur le TDAH, une formation sur les problématiques de comportement, une formation par une nutritionniste sur les saines habitudes alimentaires et une formation pour mieux comprendre le portail parent.

SONDAGE DU PERSONNEL

Le sondage du personnel a permis de dégager les orientations suivantes :

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur la réussite des enfants en lecture.

- Cibler rapidement les élèves en difficultés.
- Organiser plus fréquemment des activités de lecture avec les élèves pour susciter leur intérêt.
- Inviter les parents à s'impliquer tout au long de la vie scolaire de leur enfant.

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur la réussite des enfants en mathématiques.

- Varier davantage les méthodes d'enseignement en classe.
- Utiliser davantage des outils technologiques ou des ressources web (ex. Netmath) pour favoriser les apprentissages.
- L'école doit parfois utiliser l'apprentissage par le jeu.

Les affirmations qui peuvent avoir un effet sur l'environnement et le sentiment de sécurité des jeunes

- Mettre l'accent sur le développement des habiletés sociales dès la maternelle.
- Offrir des activités rassembleuses qui aident à développer le sentiment d'appartenance des élèves.
- L'école doit élargir l'éventail d'activités pour répondre aux besoins de tous (ex. mettre en place des accentuations ou des projets particuliers).

Les points qui peuvent avoir effet sur l'activité physique et faire la promotion des saines habitudes de vie.

- Proposer davantage d'activités sur l'heure du dîner.
- Offrir davantage d'activités physiques structurées et encadrées.
- Promouvoir l'activité physique à l'extérieur.

Questions générales

- S'assurer de faire respecter le code de vie de l'école.
- 55% des membres du personnel trouvent les installations physiques adéquates. Améliorer les installations suivantes : gymnase, cafétéria et poursuivre l'embellissement de notre cour d'école.

Voici les réponses des intervenants de l'école à la question : Comment puis-je mettre en place dans ma pratique du temps d'activités physiques afin d'atteindre la cible de faire bouger les enfants 60 minutes par jour ?

- Faire une activité qui mêle plusieurs matières ensemble, allons expliquer les maths à l'extérieur avec un jeu.
- Offrir 2 récréations.
- Prendre une marche de 15 minutes tous les jours.
- Sortir à l'extérieur et organiser des pauses actives.
- Couper certaines matières qui sont moins importantes comme ECR.
- Je souhaite sortir mes élèves le matin et faire le tour du quartier.
- Sortir à l'extérieur avec mes élèves quand les conditions le permettent.
- Proposer des activités de rééducations qui demandent aux élèves de bouger, de se déplacer librement et de développer leur motricité.

Le personnel aimerait obtenir des formations afin de mieux comprendre les enfants avec des besoins particuliers et améliorer le lien d'attachement avec les enfants. Il aimerait également échanger et rencontrer les enseignants des autres écoles afin d'harmoniser et échanger sur leur pratique et de partager leurs idées et réussites avec les élèves.

SUIVI DES DISCUSSIONS AUX RENCONTRES DU PERSONNEL ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les rencontres avec le personnel et le conseil d'établissement ont également permis de souligner d'autres priorités qui font consensus : l'importance de faire bouger les élèves 60 minutes par jour et développer la compétence de la langue anglaise.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

*Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'établissement d'enseignement peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres en autant que soit justifié par l'analyse du contexte.
(LIP, articles 37 et 97.1)*

Objectif PEVR - CSVDC	Indicateur	Cibles CSVDC		Cibles-écoles			
		Situation actuelle	Cible 2022	Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030	
OBJECTIF EN COHÉRENCE AVEC LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DU MÉES		Bilan de convention					
Objectif 4 : Améliorer les compétences en écriture dès la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture	4 ^e année	88,89% 2017-18	87%	92,31% 2017-18	90%	94%
ORIENTATIONS PROPRES À LA CSVDC							
Orientation 4 : Améliorer la réussite des élèves en lecture dès la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite au bilan de juin, en lecture	2 ^e année	89,93% 2017-18	92%	90,70% 2017-18	92%	94%
		4 ^e année	89,61% 2017-18	92%	89,74% 2017-18	90%	94%
		6 ^e année	89,00% 2017-18	92%	82,86% 2017-18	88%	94%

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Objectif du Projet éducatif	Indicateur	Cibles-écoles			
		Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030	
OBJECTIFS PROPRES À L'ÉCOLE					
Objectif 4 : Améliorer les compétences en écriture dès la 6 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture	6 ^e année	97,14% 2017-18	94%	94%
Améliorer le taux de réussite en mathématiques	Taux de réussite au bilan de 2 ^e année	Résoudre	90,91% 17-18	90%	92%
		Raisonner	97,73% 2017-18	92%	94%
	Taux de réussite au bilan de 4 ^e année	Résoudre	92,31% 2017-18	90%	92%
		Raisonner	94,87% 2017-18	92%	94%
	Taux de réussite aux épreuves ministérielles de 6 ^e année	Résoudre	85,71% 2017-18	90%	92%
		Raisonner	97,14% 2017-18	92%	94%
Augmenter le % de satisfaction des élèves par rapport à leur sentiment de sécurité à l'école	% de satisfaction des élèves Sondage auprès des jeunes.		75,25% Classe 88 % Corridor 76 % Cour 61%	80%	85%
Augmenter la variété et la fréquence des activités physiques et culturelles offertes aux élèves	Mise en place d'un calendrier d'activités et vérification du taux de participation		Pas de vérification du taux de participation ou de calendrier d'activités	8 activités de masse - Activités de niveau	

La réflexion sur le projet éducatif de notre école nous a permis de dégager trois grandes valeurs et de nous entendre sur notre mission et notre vision.

Au niveau des valeurs, nous avons retenu le dépassement de soi, l'estime de soi et le respect. Ainsi, nous voulons que nos élèves repoussent leurs limites dans le respect de soi et des autres.

L'école Ste-Thérèse vise à développer le plein potentiel des jeunes tant sur le plan personnel que scolaire. La réussite est au cœur de nos préoccupations. Pour atteindre ce mandat, nous croyons que tous les gens, jeunes et adultes, parents et intervenants doivent être engagés dans cette voie. La réussite des jeunes ne dépend pas seulement d'eux, mais de nous tous. Ceci explique donc notre slogan qui est « engagé dans la réussite! »